

ACADEMIE DE BORDEAUX

**Schéma Directeur Académique des Systèmes
d'Information et du Numérique (SDASIN)**

2013 – 2017

SYNTHESE

La nécessité de mieux prendre en considération et d'inscrire dans la durée les enjeux globaux de l'action académique pour « **faire entrer l'école dans l'ère du numérique** » m'a conduit à mettre en place une stratégie académique globale et collaborative. C'est l'objet de ce **schéma directeur académique des systèmes d'information et du numérique (SDASIN)**, défini au niveau académique en cohérence avec les orientations nationales, et à l'élaboration duquel une centaine de collaborateurs du rectorat, des DSDEN et des établissements scolaires ont contribué.

Au fil des années, pour favoriser l'utilisation des outils du numérique dans tous les domaines de l'enseignement scolaire, de la gestion à la pédagogie en passant par la vie scolaire, le ministère de l'Éducation nationale s'est appuyé sur les innovations technologiques du moment en définissant des orientations qui ont fait l'objet d'un schéma directeur stratégique et de plusieurs schémas directeurs spécifiques.

Le schéma stratégique des systèmes d'information et des télécommunications (S3IT) actualisé régulièrement depuis l'an 2000, commun au ministère de l'éducation nationale et au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, constitue, à cet égard, un cadre de référence dans lequel se sont inscrites toutes les actions de modernisation de notre administration.

La prise en compte de l'importance du numérique dans la refondation de l'école et dans la modernisation de l'action publique constitue une nouvelle étape qui doit inscrire durablement la dimension numérique dans les contenus et les pratiques pédagogiques, la formation, la gestion des établissements scolaires et des écoles.

Si, dans un domaine évoluant aussi vite que le domaine des systèmes d'information et du numérique, il est exclu de tout planifier, en revanche, il est indispensable de nous doter de références et d'orientations, de les asseoir dans un contexte budgétaire et humain réaliste et de nous fixer des objectifs précis pour les 5 ans à venir.

Le cap ainsi fixé, je serai attentif au bon suivi des 27 projets qui sont inscrits dans ce schéma directeur.

Dans cet esprit, le présent document constitue un texte fondateur qui, pour la première fois, définit une politique générale d'évolution des systèmes d'information et du numérique pour l'académie.

La démarche de travail participative qui a prévalu au cours de son élaboration trace la voie à suivre pour que sa mise en œuvre soit une réussite.

**Vous pouvez consulter le texte complet du schéma directeur
sur le site du rectorat : www.ac-bordeaux.fr/lacademie/sdasin**

Jean-Louis Nembrini

Recteur de l'académie de Bordeaux

Synthèse du schéma directeur académique des systèmes d'information et du numérique

Le contexte

Le schéma directeur académique des systèmes d'information et du numérique (SDASIN) a été préparé et réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du **Schéma stratégique des systèmes et technologies de l'information et de la communication- 2013 (S3IT 2013)** et de la **Stratégie Numérique** issue du plan gouvernemental « faire du numérique une chance pour la jeunesse ». A ce titre, il prend en considération l'élargissement du champ d'utilisation du numérique à tous les domaines métiers de l'enseignement scolaire et à tous les utilisateurs de la communauté éducative, d'évolution accélérée des technologies ancrant les usages du numérique dans le quotidien, de montée en puissance du partage des compétences avec les collectivités locales.

Inscrit en 2010 dans le **projet de l'académie « OBJECTIF 2015 »**, il contribue à une clarification des rôles respectifs de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, facteur de maturité dans le pilotage et le management des systèmes d'information et du numérique .

La démarche

La réalisation du schéma directeur académique des systèmes d'information et du numérique s'est voulue **résolument participative** et s'est structurée autour du choix stratégique de mener les travaux à partir des besoins métiers classés par grandes catégories d'utilisateurs couvrant tout le périmètre du numérique. **Six groupes de travail**, co-pilotés, associant des représentants des MOA et MOE ont travaillé séparément puis ensemble sur les 6 thèmes suivants :

- ✓ Les usages pédagogiques et les ENT
- ✓ Les applications métiers
- ✓ Le décisionnel et les enjeux transversaux (nomenclatures et référentiels)
- ✓ Les outils de communication (messagerie, sites ,PIA, outils collaboratifs)
- ✓ L'assistance et l'accompagnement des services, EPLE et des écoles
- ✓ Les infrastructures, la bureautique et la sécurité informatique

La méthode

Les travaux se sont déroulés sur une année de mars 2012 à mars 2013, en quatre étapes : **évaluation de l'existant et bilan, définition de la cible, scénarios d'évolution, trajectoire et plan de mise en œuvre**, avec un accompagnement d'un prestataire externe, la société ATOS, cofinancé par l'académie et le ministère -STSI. La démarche suivie a consisté à partir d'un état des lieux très détaillé, à mener un travail exigeant de cadrage et d'affinement progressif de la trajectoire d'évolution : problématiques (38), besoins bruts (168), besoins qualifiés (20), puis axes d'orientation des groupes (36), conduisant à dégager des axes d'orientation consolidés (10) et des projets (27) de niveau stratégique auxquels ont été associés un calendrier de réalisation et une planification des moyens nécessaires.

Les orientations

Les 10 axes stratégiques associés à 27 projets mettent en exergue :

4 axes stratégiques traduisant un besoin de structuration et de permanence dans le mode de gouvernance du numérique :

- ✓ **des instances de gouvernance interne permanentes** appuyées par des comités opérationnels de suivi pilotant l'ensemble des composantes du système d'information académique ;
- ✓ **des organes de concertation et de pilotage partagé avec les collectivités locales** embrassant l'ensemble des domaines du numérique dans un cadre partenarial;
- ✓ **un besoin de communication et d'information/formation** sur tous les services du numérique existants et à venir ;
- ✓ **la mise en œuvre d'une culture projet** pour les MOA et la MOE académiques.

3 orientations structurantes concernant la **cartographie du système d'information** national et académique, son évolution et les actions à engager pour garantir **la continuité des services** académiques dans un contexte de transformation et de centralisation de la fonction informatique du ministère ;

2 objectifs transversaux pour une amélioration de la sécurité informatique à tous les niveaux du système d'information.

1 ambition partagée avec les collectivités territoriales sur la généralisation des ENT des premier et second degré .

Tout à la fois document stratégique fixant les grandes orientations structurantes et document opérationnel déterminant les projets à mettre en œuvre selon un calendrier précis, les choix techniques (sécurité, architecture) et la gestion des moyens humains impliqués dans les projets, ce schéma directeur académique –SDASIN- est un cadre cohérent, indispensable à l'action coordonnée de l'académie. **Ce premier schéma directeur académique, transversal et rassembleur, fixe une cible stratégique, organisationnelle et technique pour la période 2013-2017** aux responsables métiers et à la maîtrise d'œuvre de l'académie.

Dans un souci de transparence et de visibilité souhaitée par les acteurs internes de l'académie, le schéma directeur vise à exprimer les orientations retenues et les moyens financiers et humains qui seront dégagés pour les réaliser.

Sur le plan organisationnel, le SDASIN entérine la décision du recteur de mettre en place à compter de septembre 2011, la maîtrise d'œuvre unique, pour tous les projets académiques, confiée à la direction des systèmes d'information, dans une volonté d'instituer un levier opérationnel efficace, professionnalisé, cohérent et sécurisé.

Les axes d'orientation et les projets

27 projets ont été définis au sein de 10 axes d'orientation :

1 Assurer une gouvernance académique

- Assurer une gouvernance académique
- Mettre en place la conduite du changement
- Faire évoluer l'organisation de la direction des systèmes d'information

2 Améliorer le pilotage des projets

- Mettre en place une méthode de gestion de projets

3 Développer les partenariats avec les collectivités

- Développer les partenariats avec les collectivités (au sens politique)
- Développer les partenariats avec les collectivités (au sens applicatifs)
- Développer les partenariats avec les collectivités (au sens assistance)
- Développer les partenariats avec les collectivités (au sens infrastructure)

4 Généraliser les ENT

- Généraliser les usages des ENT du 1^{er} degré
- Généraliser les usages des ENT du 2^{ème} degré
- Assurer la continuité des usages du 1^{er} et du 2^{ème} degré (Liaisons écoles - collèges ; collèges - lycées)
- Mettre en place le gestionnaire académique de ressources numériques

5 Garantir la continuité de services

- Garantir la continuité des services
- Mettre en place un décisionnel adapté
- Faire évoluer le socle technique

6 Améliorer la connaissance des métiers pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs

- Améliorer la connaissance des métiers
- Identifier les besoins autour de la bureautique et les mettre en œuvre
- Développer le point d'entrée unique et généraliser l'outil de centre d'appels

7 Disposer d'un référentiel métier, en lien avec la cartographie du SI, pour accompagner son évolution

- Disposer d'un référentiel métier, en lien avec la cartographie du SI, pour accompagner son évolution

8 Développer un plan de communication et de formation

- Développer un plan de communication
- Développer un plan de formation
- Organiser et mettre à disposition l'information valide et ciblée

9 Améliorer la sécurité

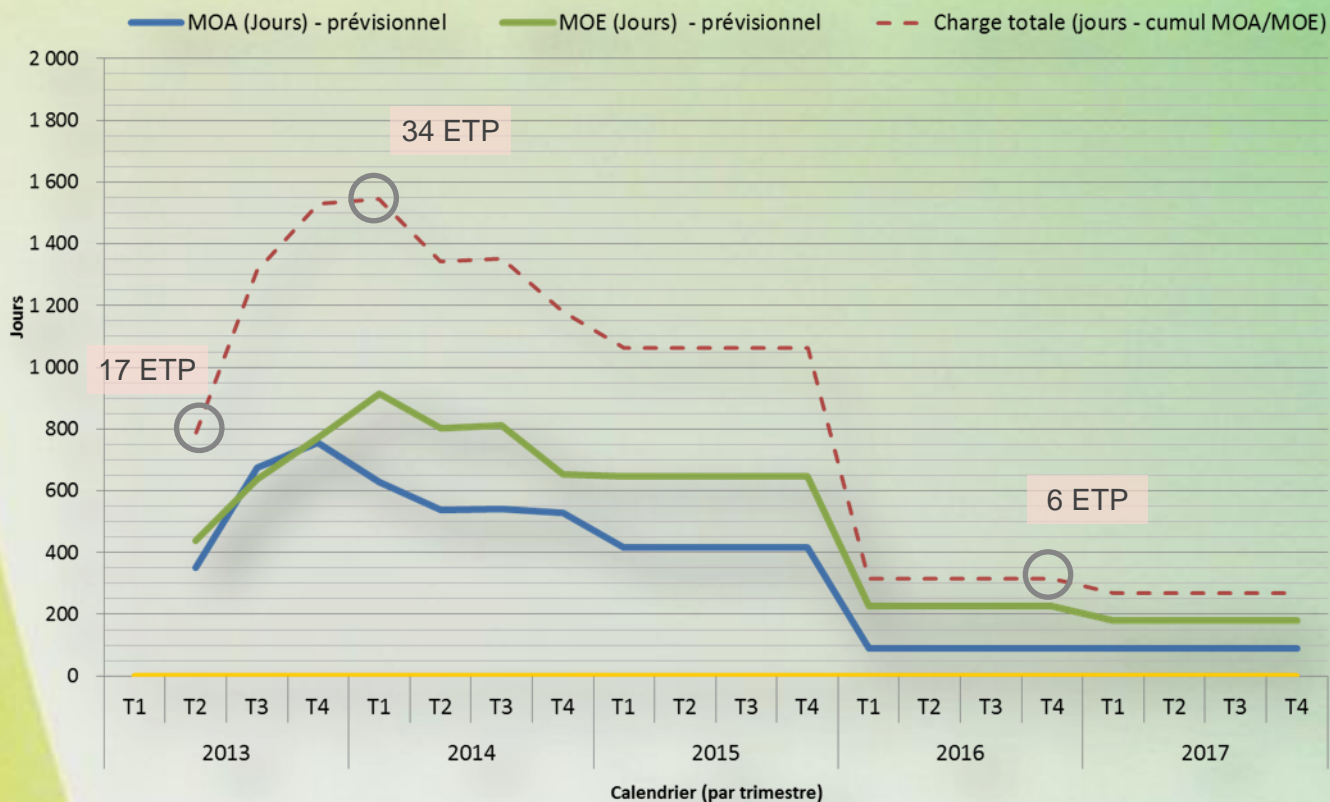
- Créer un annuaire académique pour le premier degré
- Améliorer la sécurité du SI académique
- Préconiser et professionnaliser les développements informatiques et auditer avant déploiement
- Protéger et responsabiliser les utilisateurs des ENT

10 Assurer et encadrer une veille technologique

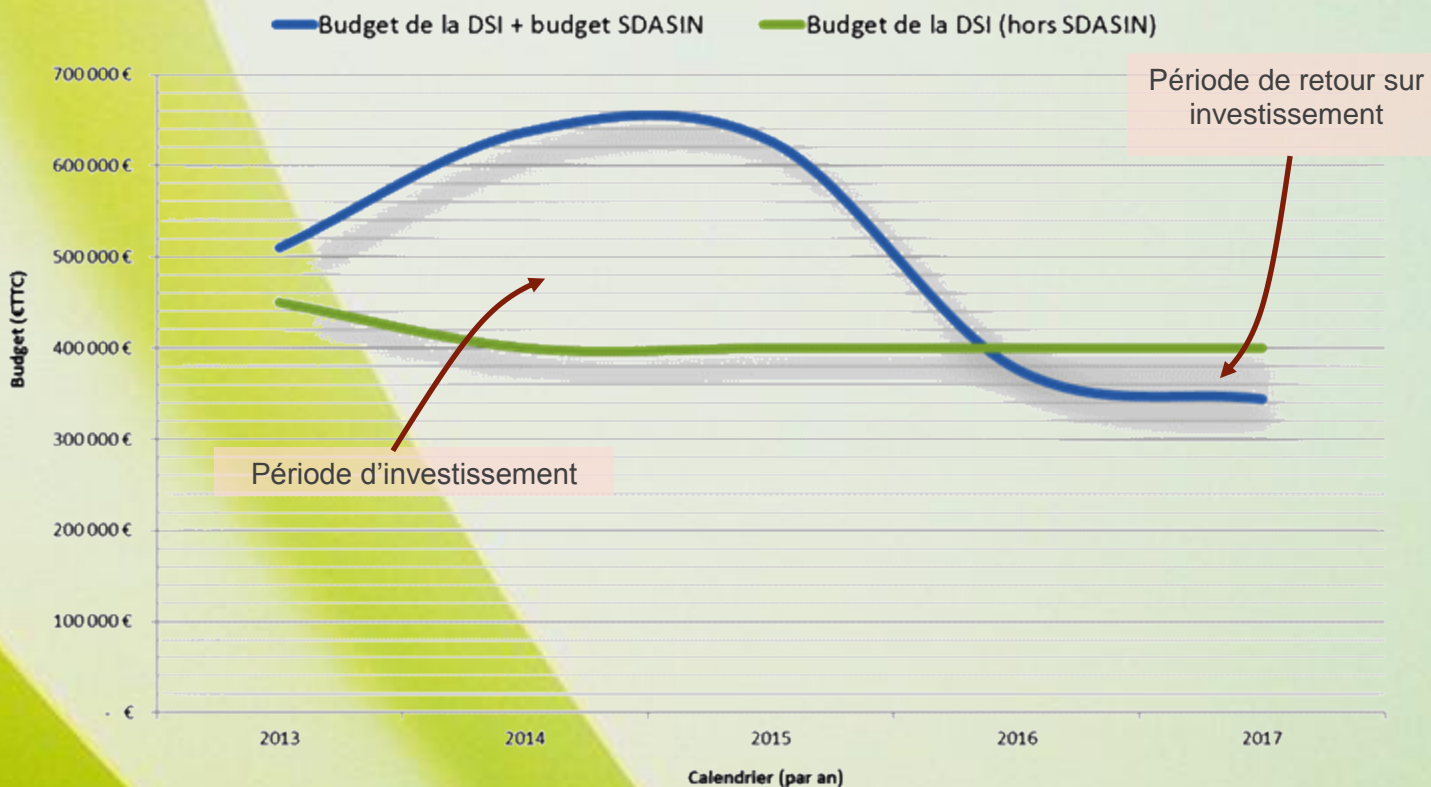
- Assurer et encadrer une veille technologique

Les moyens humains

La projection des ressources humaines sur la période 2013 – 2017 est la suivante :



Les investissements financiers de la DSI



Le calendrier de mise en œuvre

Le schéma directeur est établi sur **5 ans**, soit sur la période de 2013 à 2017. Le calendrier de mise en œuvre est le suivant:

	2013				2014				2015				2016				2017			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Assurer une gouvernance académique																				
Mettre en place une méthode de gestion de projets																				
Mettre en place la conduite du changement																				
Développer les partenariats avec les collectivités (au sens politique)																				
Améliorer la sécurité du SI académique																				
Garantir la continuité des services																				
Organiser et mettre à disposition l'information valide et ciblée																				
Assurer et encadrer une veille technologique																				
Assurer la continuité des usages du 1er et du 2ème degré (Liaisons écoles - collèges ; Collèges - lycées)																				
Généraliser les usages des ENT du 2ème degré																				
Développer un plan de communication																				
Améliorer la connaissance des métiers																				
Développer le point d'entrée unique et généraliser l'outil de helpdesk																				
Mettre en place le gestionnaire académique de ressources numériques																				
Protéger et responsabiliser les utilisateurs des ENT																				
Développer les partenariats avec les collectivités (au sens SI)																				
Développer les partenariats avec les collectivités (au sens Assistance)																				
Développer les partenariats avec les collectivités (au sens Infra)																				
Identifier les besoins autour de la bureautique et les mettre en œuvre																				
Généraliser les usages des ENT du 1er degré																				
Développer un plan de formation																				
Préconiser et professionnaliser les développements informatiques et auditer avant déploiement																				
Mettre en place un décisionnel adapté																				
Faire évoluer l'organisation de la DSI																				
Créer un annuaire académique pour le premier degré																				
Disposer d'un référentiel métier, en lien avec la cartographie du SI, pour accompagner son évolution																				
Faire évoluer le socle technique																				